



PROJET PEDAGOGIQUE ASH 81

« De passage au musée... »

IME, ITEP, IMPro
Classes d'inclusion

2019-2020



musée
TOULOUSE-LAUTREC
ALBI-TARN



Constat :

Les élèves scolarisés en Etablissements Spécialisés Médicaux Educatifs (IME, ITEP et ImPro) sont de plus en plus en contact avec le milieu scolaire ordinaire par l'ouverture des unités d'enseignement externalisées en école et au collège. Malgré cela les inclusions restent encore difficiles à mettre en place et la relation avec le monde extérieur ne va pas de soi. Aller à la rencontre des lieux de culture et des œuvres d'art, pratiquer les arts plastiques et mettre en mémoire les connaissances permettent de mettre en œuvre le Parcours Educatifs Artistique et Culturel. Les élèves des IME, ITEP et ImPro doivent aussi travailler ce parcours dans la continuité. Ils auront ainsi une culture commune artistique partagée et identifieront les lieux de culture comme des lieux propices à la découverte des œuvres et des émotions.

Les acteurs du projet :

Marilyne Pingaud : CPC ASH (cpc-ash.81@ac-toulouse.fr)

Christel Croguennec : CPC Arts visuels- Théâtre (Cpd-ArtsVisuels.81@ac-toulouse.fr)

Catherine Brun : Responsable Service des publics - Service Educatif - Musée Toulouse Lautrec

Objectifs du projet :

- Sortir des structures et visiter un lieu de culture.
- Se jumeler éventuellement avec une classe ordinaire pour vivre le projet ensemble et favoriser l'inclusion scolaire.
- Rencontrer des œuvres autour de thématiques choisies.
- Pratiquer les arts visuels au sein des ateliers du musée et prolonger cette pratique en classe.
- Mettre en place un support mémoire relatant le PEAC.
- Exposer les œuvres au mois de juin lors d'un moment convivial avec les familles.

Public concerné :

Les Unités d'Enseignement d'IME (jeunes et adolescents), d'ITEP (jeunes et adolescents) et d'Impro.

Les enseignants peuvent participer :

- seuls avec leur unité d'enseignement,
- s'associer à une autre UE pour visiter, faire les ateliers et échanger,
- s'associer à une classe ordinaire pour favoriser l'inclusion.

Cadre institutionnel :

Le projet a été réalisé dans le cadre de la Charte pour l'éducation artistique et culturelle.

Elle rassemble les acteurs et institutions impliqués dans l'éducation artistique et culturelle autour de 10 principes. Elle permet à chacune et à chacun de s'en emparer, de la mettre en œuvre, et de l'inscrire dans le parcours de l'élève.

CHARTRE POUR l'éducation artistique et culturelle



1

L'éducation artistique et culturelle doit être accessible à tous, et en particulier aux jeunes au sein des établissements d'enseignement, de la maternelle à l'université.

2

L'éducation artistique et culturelle associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes, la pratique artistique et l'acquisition de connaissances.

3

L'éducation artistique et culturelle vise l'acquisition d'une culture partagée, riche et diversifiée dans ses formes patrimoniales et contemporaines, populaires et savantes, et dans ses dimensions nationales et internationales. C'est une éducation à l'art.

4

L'éducation artistique et culturelle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen, à travers le développement de sa sensibilité, de sa créativité et de son esprit critique. C'est aussi une éducation par l'art.

5

L'éducation artistique et culturelle prend en compte tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.

6

L'éducation artistique et culturelle permet aux jeunes de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde contemporain.

7

L'égal accès de tous les jeunes à l'éducation artistique et culturelle repose sur l'engagement mutuel entre différents partenaires: communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État

8

L'éducation artistique et culturelle relève d'une dynamique de projets associant ces partenaires (conception, évaluation, mise en œuvre).

9

L'éducation artistique et culturelle nécessite une formation des différents acteurs favorisant leur connaissance mutuelle, l'acquisition et le partage de références communes.

10

Le développement de l'éducation artistique et culturelle doit faire l'objet de travaux de recherche et d'évaluation permettant de cerner l'impact des actions, d'en améliorer la qualité et d'encourager les démarches innovantes.

De l'école au lycée, le parcours d'éducation artistique et culturelle a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle. Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, il fait l'objet d'une circulaire interministérielle, publiée le 9 mai 2013, qui en précise les principes et les modalités, et d'un arrêté du 7 juillet 2015 qui fixe les objectifs de formation et les repères de progression à la mise en œuvre de ce parcours.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle est l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Son organisation et sa structuration permettent d'assembler et d'harmoniser ces différentes expériences et d'assurer la continuité et la cohérence de l'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité de l'élève de l'école au lycée.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève repose sur les trois champs indissociables de l'éducation artistique et culturelle qui en constituent les trois piliers :

***des rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;

***des pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés ;

***des connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Les principaux objectifs du parcours sont les suivants :

*diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école en ouvrant le champ de l'expérience sensible à tous les domaines de la création et du patrimoine ;

*articuler les différents temps éducatifs et en tirer parti, en facilitant un travail convergent des différents acteurs et structures contribuant à l'éducation artistique et culturelle ;

*donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part dans le cadre d'enseignements ou d'actions éducatives, le parcours n'étant pas une simple addition ou juxtaposition d'actions et d'expériences successives et disjointes, mais un enrichissement progressif et continu.

Grands objectifs de formation visés tout au long du PEAC

Fréquenter (Rencontres)

Cultiver sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres

Echanger avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture

Appréhender des œuvres et des productions artistiques

Identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire

Pratiquer (Pratiques)

Utiliser des techniques d'expression artistique adaptées à une production

Mettre en œuvre un processus de création

Concevoir et réaliser la présentation d'une production

S'intégrer dans un processus créatif

Réfléchir sur sa pratique

S'approprier (Connaissances)

Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique

Utiliser un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique

Mettre en relation différents champs de connaissances

Mobiliser ses savoirs et ses expériences au service de la compréhension de l'œuvre

Pourquoi le nom « De passage au musée... » ?

Le mot **passage** est un mot clé dans ce projet. En effet il peut signifier le passage de l'établissement spécialisé à un monde d'art, la temporalité du passage au musée, ce qui va se passer avant, pendant et après, mais il est aussi porté par les œuvres déclencheuses choisies.

L'huile sur toile de Javal, *H. de Toulouse-Lautrec, tête nue, de face*, est un portrait en buste qui nous regarde et qui oblige le passage du regard de soi vers l'autre, aller à la rencontre de l'autre.

Le paysage de Henri de Toulouse Lautrec *Le viaduc du Castetviel à Albi* propose le passage d'une rive à l'autre, le voyage, le passage du passé au présent.

La nature morte de Suzanne Valadon *Anémones au verre blanc*, de part la symbolique de l'anémone parle du passage de la vie à la mort mais aussi de la renaissance d'un être.

Même s'il y a beaucoup d'implicite dans ces explications pour un élève en situation d'handicap, nous pouvons faire le pari que les rencontres avec les œuvres et le vécu des émotions traceront un passage dans le monde du sensible et de l'art et marquera la mémoire.

Les temps forts du projet

Octobre	Journée de formation au plan départemental de formation de la DSDEN Mise en place du PEAC, cadre institutionnel, outils, pratique et support. Matin à l'ESPE, après-midi au musée (Découverte des trois œuvres, pistes de travail et pratique artistique) <i>CPC ASH, CPD Arts visuels, mTL.</i>
Avant les visites	Préparation de la visite Albi, Le musée, Henri de Toulouse-Lautrec, les objectifs.
Visite à la carte	Les visites se font à la demande. Il est possible d'aborder un, deux ou trois thèmes au cours de l'année selon le nombre de visites prévues. Chaque visite est constituée : <ul style="list-style-type: none">- D'un moment de reconnaissance des lieux- D'un moment de lecture d'œuvre (20 minutes environ)- D'un atelier d'arts plastiques au sein des ateliers du musée en lien avec l'œuvre étudiée (1h40 environ)
Après chaque visite	Exploitation pédagogique en classe. Lien avec les autres disciplines. Pratiques artistiques en lien avec le thème.
Tout au long du projet	Réalisation d'un support mémoire des rencontres, des pratiques et des connaissances artistiques. (Numérique ou pas) Réalisation d'un court métrage sur le modèle de D'art d'art. Accompagnement dans les classes de la CPC ASH.
Juin	Exposition départementale autour des trois thèmes : portrait, nature morte et paysage. Invitation des parents, moment convivial.

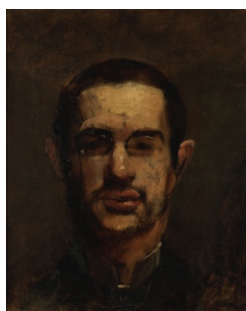
Œuvres choisies : un portrait, un paysage, une nature morte

Titre du projet : « *De passage au musée...* »

Fil conducteur : la notion de passage, par le regard, par le pont et par la symbolique de l'anémone

Thème des séances : 1 genre / 1 œuvre

- Séance 1 : Le portrait



Javal, *Portrait de H. de Toulouse-Lautrec, tête nue, de face*,
1883, huile sur toile, 46 x 36 cm © Musée Toulouse-Lautrec, Albi-France

- Séance 2 : Le paysage



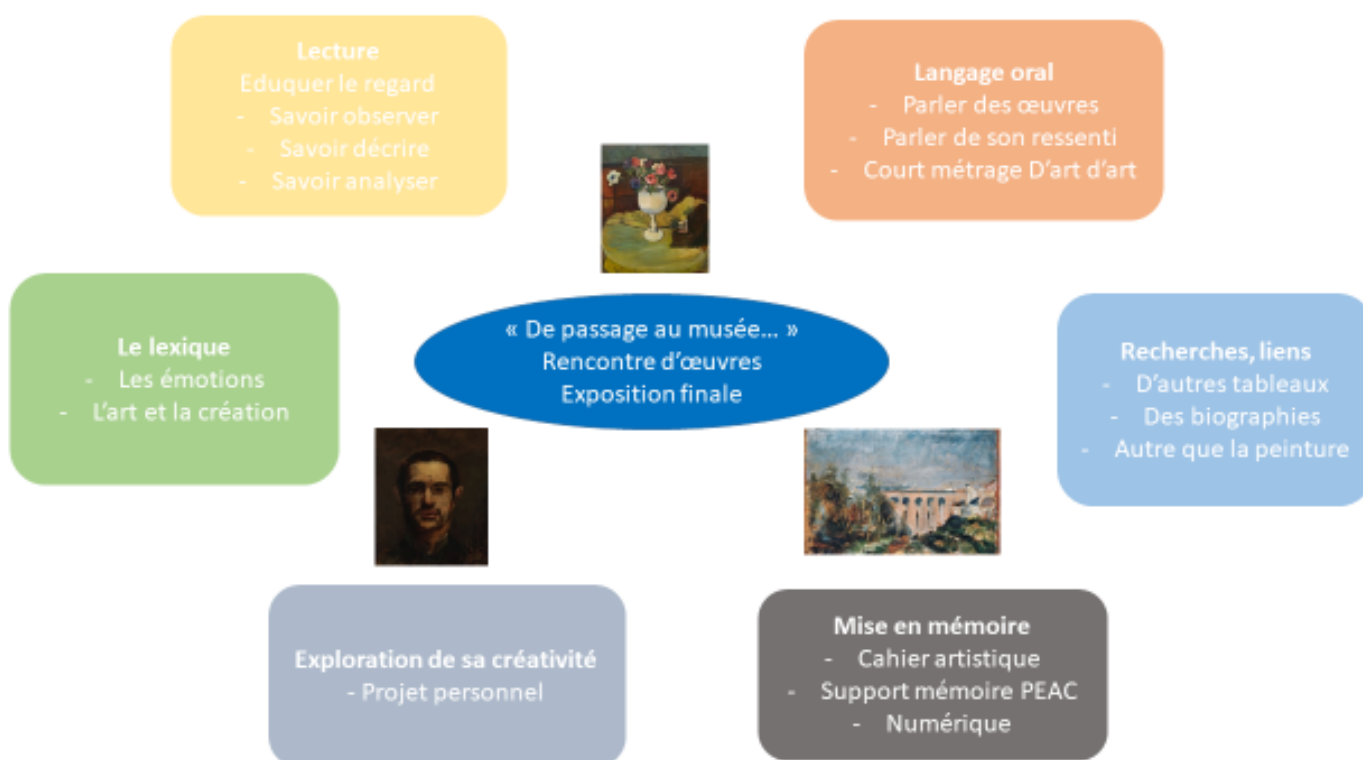
Henri de Toulouse-Lautrec, *Le viaduc du Castelveil à Albi*, 1880, huile sur bois, 14,1 x 23,4 cm © Musée Toulouse-Lautrec, Albi-France

- Séance 3 : La nature morte



Suzanne Valadon, *Anémones au verre blanc*, huile sur carton,
64 x 52 cm © Musée Toulouse-Lautrec, Albi

Les apprentissages transdisciplinaires au service de l'apprentissage de l'autonomie



Inscription :

Les inscriptions se feront à la suite de la journée de formation départementale auprès de la CPC ASH sur une durée d'un mois.

Budget :

Projet « modulable » : de 1 séance à 3 séances de 2h00 chacune (Pour chaque séance : droit d'entrée : gratuit + 95 € : étude d'une œuvre suivie d'un atelier d'arts plastiques)

Deux UE ou une UE et une classe ordinaire peuvent se jumeler sur un seul atelier et en partager les frais.

Organisation :

Une fois inscrits, les enseignants organisent leur visite auprès du musée Toulouse-Lautrec tout au long de l'année. La CPC ASH fournira des pistes de travail et pourra venir en classe pour donner des pistes et des adaptations.

Venir à Albi est pour certaine UE un vrai voyage dans le département. Vous pourrez coupler cette visite avec un pique-nique mais aussi une promenade dans Albi pour aller voir la cathédrale, le viaduc, le centre ville, le marché couvert, les berges du Tarn ou encore aller faire des photographies, des croquis...